

Championnat tandem de Belgique

1. Généralités

L'organisation des championnats de Belgique « tandem » incombe au chef sport assisté par les membres de la commission sportive.

Le fédération régionale organisatrice est responsable du bon déroulement des compétitions. Si un problème sportif, seul le chef de sport national ou son délégué de la commission sportive est compétent.

1.1 Une paire de tandem joue toujours dans la classe à laquelle appartient le plus haut classé des 2 joueurs.

1.2 Possibilité de jouer 2 fois dans 2 catégories différentes mais jouer en premier dans sa catégorie (AG 02 juillet 2022)

1.3 En tandem, les 2 partenaires doivent porter la même tenue de sport, en mixte les mêmes maillots.

2. Mode du jeu 1 manche qualificative et une finale (AG 02 juillet 2022)

2.1 Compétition en 200 boules en bloc sur 4 pistes

- Piste 1 : 25 boules à gauche en « débarrassé avec couronne », 25 boules à droite en « débarrassé avec couronne ».
- Piste 2 : 25 boules à droite en « débarrassé avec couronne », 25 boules à gauche en « débarrassé avec couronne ».
- piste 3 : comme piste 1
- piste 4 : comme piste 2

(AG 2020 Mortsels)

2.2 Chaque paire de joueurs a droit à 5 boules d'essai sur chaque piste.

3. Valeur en cas d'égalité de quilles

3.1 Si le résultat des quilles est le même à la fin, les vainqueurs sont déterminés de la manière suivante :

- S'il y a égalité, le tandem avec le résultat le plus bas obtenu dans une rentrée est le moins bien classé.

- Si l'égalité persiste, le tandem avec le 2^{ème} résultat le plus bas obtenu dans une rentrée est le moins bien classé... Cette règle s'applique jusqu'à ce que toutes les rentrées soient évaluées.

- Plus grand nombre de 9 et de couronnes.

- Tirage au sort

4. Remplacement

4.1 Il ne peut y avoir qu'un seul remplacement par tandem, c'est-à-dire que l'un des 2 joueurs doit jouer du début à la fin. Le joueur remplaçant ne peut pas avoir participé à la discipline du championnat et la catégorie qui en résulte ne peut pas être modifiée.

4.2 Le remplacement doit être signalé et noté sur la feuille de départ.

4.3 Peuvent devenir champion tandem de Belgique

- 2 joueurs du même tandem de nationalité belge

- si 2 joueurs de nationalité étrangère, ils doivent avoir participé toute la saison dans un club belge au championnat interclub pour participer au championnat tandem sans en avoir le titre, ils seront champions internationaux. Ils peuvent obtenir le titre de champions de Belgique tandem qu'après 3 années consécutives dans un club belge au championnat interclub dont l'année du championnat tandem (AG 2019 Eupen)

- si 1 des 2 joueurs est de nationalité étrangère mais qu'il participe dans un club belge au championnat interclub alors ils obtiennent le titre de champions de Belgique tandem.

4.4 Le chef de sport national et la commission sportive décident chaque année avant le début du championnat dans quelle fédération se déroulent la manche éliminatoire et la finale mais le local est à définir par la fédération en question mais uniquement sur des pistes en Belgique (AG 02 juillet 2022).

5. Mission des fédérations régionales

5.1 Que les installations soient en parfait état de fonctionnement

5.2 Que même si les résultats sont pris en charge par un ordinateur central ou un totalisateur de piste, 2 marqueurs/démêleurs doivent être présents. Les totaux intermédiaires doivent être inscrits sur un rapport qui sera envoyé au chef de sport national.

5.3 Un affichage visible des résultats pour les spectateurs et les joueurs.

5.4 A l'occasion de la finale, placer le drapeau national, tenir un podium à disposition et assurer l'exécution de l'hymne national.

6. Tâches des participants

6.1 Se présenter à la personne chargée de la gestion au moins 15 minutes avant l'heure indiquée.

6.2 Se présenter à temps en tenue sportive sur la piste des lancers d'entraînement.

6.3 En cas de force majeure (accident de la route, mauvais état des routes, ...) avertir et fournir si possible un document délivré par la police.

6.4 En cas de blessure ou de maladie, envoyer un certificat médical.